



CSE

Comité Social et Économique



DES PAROLES, DES PAROLES...

Orléans, le 27 juin 2026

Un responsable de service vient présenter aux élus la création d'un poste dans son service. Sur les postes existants, un salarié est sur le départ. Mais quelles en sont les raisons ?

Selon le responsable : une instabilité professionnelle mais ... aussi un meilleur salaire ailleurs !

Le DRH nous dit de ne pas extrapoler une situation individuelle et de l'appliquer à l'ensemble des salariés de la CELC.

Au temps pour nous ! C'est probablement le seul exemple de départ de l'entreprise pour aller gagner plus ailleurs !

La politique d'austérité salariale pousse les salariés à changer régulièrement d'entreprise pour gagner correctement leur vie.

**Ce n'est pas de l'instabilité !
C'est logique !**



À DATE...

Lors de la présentation de son plan stratégique en janvier 2025-2027, M. CHEHADY avait restreint les informations chiffrées données aux élus. Seul un atterrissage du résultat net et du coefficient d'exploitation était donné.

Aux questions des élus SUD-Solidaires, ce dernier expliquait qu'à date, il n'y aurait pas de suppressions de postes au sein de la CELC fin 2027.

Malgré nos interrogations sur de futures fermetures d'agences et des suppressions de postes liées à ce type de projet, malgré l'arrivée de l'IA, il restait inflexible. À date...

45 CDI EN MOINS DEPUIS CE DISCOURS

Voilà le résultat concret de la politique sociale et financière menée par M. CHEHADY ! Son projet de suppression de 45 postes en 2026 ne va rien arranger !

La seule volonté des dirigeants est de réduire les effectifs afin d'augmenter le profit de la CELC. Et ce n'est pas fini...

À VENIR : MOINS 4 POSTES AU RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX

La fonte des effectifs continue. La direction, sous couvert de mutualisation ou d'externalisation « réorganise » ce service et supprime 4 postes ! Encore et toujours !

La manœuvre est toujours la même : se servir des postes vacants ou des départs en retraite pour supprimer des emplois. Aujourd'hui, la gestion personnalisée et sur-mesure a trop d'inconvénients d'après la direction !

La CELC va tout simplement se débarrasser de ces créances à une société (CABOT) au bout de 95 jours. L'objectif est simple : réduire le délai de recouvrement des créances afin de limiter les provisions obligatoires.

La qualité de service aux clients en difficulté ? Les incivilités générées par cette société aux méthodes brutales et qui retomberont sur les collègues en agence ? Peu importe...

À QUI LE TOUR ?

En CEBFC, les dirigeants ont expliqué aux élus qu'une étude était en cours concernant la délocalisation des tâches administratives de la formation à PORTO.

Quid en CELC ? Le DRH n'est pas au courant.

Et l'IA va continuer d'apporter son lot de suppressions de postes.

Le décalage entre les paroles et les actes de M. CHEHADY est abyssal.

LES BEAUX DISCOURS SUR L'INTÉRESSEMENT

La parole de M. CHEHADY a-t-elle encore de la valeur ?

Les salariés ont encore en travers de la gorge le monologue du président de la CELC lors des vœux 2026. Alors qu'il sait pertinemment que l'intéressement est en chute libre depuis son arrivée à la CELC, que la redistribution à venir sera bien inférieure à l'évolution du résultat net, il fait croire aux salariés qu'ils vont être enfin récompensés !

Une fois les chiffres connus, c'est la douche froide pour les salariés !

SUD-Solidaires alerte sur l'appauvrissement des salariés de la CELC et la dégradation de leurs conditions de travail. M. CHEHADY ne peut pas ignorer cette réalité.

Il persiste cependant à vouloir faire avaler aux collègues une vérité parallèle et un monde imaginaire. Celui de se lever heureux d'aller travailler à la CELC. Ce monde a existé, il y a bien longtemps...

Démotivation, perte de sens, résignation, colère...

Toutes les émotions traversent les esprits des salariés sauf les positives.

**À NOUS, TOUS ENSEMBLE, DE FAIRE RENÂÎTRE
UN QUOTIDIEN AU TRAVAIL AGRÉABLE !**

IMPOSONS UN AUTRE AVENIR !

REJOIGNEZ-NOUS !



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON,
Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU,
Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN,
Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Aurélien RIGUET,
Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com